

Le militaire et le politique : deux visions différentes de l'intérêt de l'État et de la Nation ?

Dans sa livraison du 12 mai 2016, Le Figaro publiait, le jour même de la comparution du général Christian Piquemal devant le tribunal, un article intitulé "Un autre officier de haut rang menacé de sanctions". Rappelant l'épisode de la lettre ouverte au Président de la République du 4 mars dernier dans laquelle, avec deux autres généraux en 2ème section nous étions sortis de notre devoir de réserve pour soutenir le général Piquemal et nous indigner de la situation à Calais, la journaliste disposant manifestement d'autres informations me concernant m'avait sollicité pour obtenir des informations complémentaires et quelques précisions. Il

est vrai que depuis quelques mois certains responsables politiques, toutes tendances confondues, s'agacent de l'intervention jugée intempestive, voire contraire au devoir de réserve, de généraux habituellement silencieux.

Mais, un général doit-il fermer sa gueule comme vient de le déclarer récemment d'un ton condescendant et méprisant un candidat aux primaires de droite qui aspire à devenir Président de la République et donc chef des armées ? Un général auditionné par les élus de la nation doit-il mentir pour ne froisser personne et finalement se discréditer et manquer à tous ses devoirs ?

Un militaire en retraite – qui, ne l'oublions pas, est également un citoyen – est-il tenu au silence devant un processus engagé depuis la fin de la Guerre froide et consistant à démanteler l'outil militaire pourtant chargé d'assurer la première des missions régaliennes de l'État, c'est à dire la défense de son territoire, la protection de la nation et de ses intérêts ? C'est bien ce qu'un sénateur a demandé récemment au Chef d'étatmajor des armées : faire taire certains militaires en retraite.

Enfin, un général en 2ème section rompt-il son devoir de réserve parce qu'il dénonce la politique conduite dans la gestion de la crise migratoire notamment à Calais qui conduit nos dirigeants à accepter la présence illégale de milliers de clandestins sur notre sol, bafouant ainsi l'état de droit qui régit pourtant notre démocratie et constitue l'un des piliers censé garantir l'intégrité du territoire ? En quoi le fait de rappeler les conditions dans lesquelles le général Christian Piquemal a été arrêté à Calais le 6 février dernier seraitil une présentation polémique des faits et constituerait-il une atteinte au devoir de réserve ? C'est effectivement ce qui m'a été reproché officiellement il y a quelques semaines: je suis donc sommé, sous peine de sanctions, de me taire car tenu au devoir de réserve dont je me serais écarté.

Il est vrai que nos élites politiques, qu'elles détiennent les rênes du pouvoir ou qu'elles aspirent à y accéder, ne sont pas habituées à ce que des militaires, et en particulier des généraux en 2ème section, considèrent, lorsque l'intérêt supérieur du pays et de la nation est en cause comme c'est le cas aujourd'hui, avoir le droit et même le devoir de s'exprimer. Il ne s'agit cependant pas de sédition ou de conspiration de leur part. Cela révèle simplement le niveau atteint par l'incompréhension et le décalage énorme qui s'est instauré entre le militaire et le politique en matière de conception de la gouvernance du pays sur le long terme qui doit viser la sécurité à l'extérieur et la concorde à l'intérieur. Il y a aujourd'hui, incontestablement, un fossé qui s'est creusé et qui sépare l'approche des problèmes du monde, et par voie de conséquence du pays, entre le militaire et le politique dont les logiques et les horizons sont par nature différents. Le premier voit loin et la permanence de la défense du pays et de ses intérêts, la sécurité et la protection de la nation restent un tourment constant qui dépasse le temps présent et s'inscrit dans le temps long. Le second détient le pouvoir après avoir gagné des élections qui consacrent généralement des ambitions personnelles mais l'exerce le plus souvent soumis au cours des événements qu'il ne maîtrise pas toujours et qui le maintient dans une vision qui ne dépasse pas le court terme, voire le moyen terme dans le meilleur des cas, mais qui s'inscrit donc dans le temps court. Alors, s'agissant de la sécurité à l'extérieur, chacun sait que depuis très longtemps le budget de nos forces armées a servi de variable d'ajustement et il faut reconnaître que depuis la fin de la Guerre froide la situation n'a fait qu'empirer, la détérioration de nos capacités opérationnelles ayant atteint un niveau critique mettant en danger la vie de nos soldats engagés en opérations. Cette détérioration a d'ailleurs déjà mené à une rupture irréversible des capacités dont la conséquence pour nos forces armées se traduit par un déclassement stratégique extrêmement préjudiciable pour la France et dangereux pour la défense de nos intérêts dans le monde. Quant à la concorde à l'intérieur, elle dépend essentiellement du niveau de cohérence interne de la société caractérisée par sa culture et donc son identité. Force est de constater que la société française n'est plus aujourd'hui une société apaisée et ne le sera plus avant longtemps en raison de la mutation identitaire qui lui est imposée contre son gré. D'ailleurs, cette question identitaire devra constituer le sujet prioritaire de la campagne des élections présidentielles de 2017, avant même celui de l'économie dont l'état s'aggrave du fait même de cette immigration massive et incontrôlée. Car, après des décennies de laxisme, de manque de vision et de clairvoyance, d'absence de courage et de fidélité aux racines de la France, les élites politiques ont fini par oublier que gouverner c'est prévoir (pré-voir). Elles ont ainsi trahi l'âme de la France en favorisant passivement et activement cette immigration de peuplement hostile à notre civilisation et à nos valeurs, immigration qui n'est certainement pas une chance pour la France mais bien un vecteur d'appauvrissement dans de nombreux domaines. Et alors que le Président de la République a déclaré que nous sommes en guerre et que l'état d'urgence est en vigueur, ces élites — de droite et de gauche — ne sont préoccupées, depuis plusieurs mois déjà, que par la prochaine élection présidentielle qui doit se tenir dans un an. Cela est d'autant plus consternant que la crise migratoire — provoquée par une invasion qui a été planifiée et qui constitue une attaque sans précédent des nations européennes — est loin d'être réglée. En outre, les excès et les dérives d'un communautarisme imposé par un islam conquérant, nullement inquiété par les pouvoirs publics, ne cessent de progresser sur notre sol et conduisent le pays à la catastrophe. Il en est de même pour l'ensemble de l'Europe et le marché de dupes passé dernièrement par l'Union européenne avec la Turquie qui a favorisé l'invasion migratoire est suicidaire. Cette perspective est inacceptable. C'est précisément pour témoigner de cette combinaison des périls que le général Christian Piquemal s'est déplacé à Calais pour dénoncer la passivité incompréhensible des responsables politiques dont les conséquences seront dramatiques pour les citoyens européens et donc pour les Français. Il n'a fait que sonner le tocsin.

Pour ma part, une quarantaine d'années sous l'uniforme au service de mon pays ont forgé mes convictions. Libre jusqu'à présent de toute attache politique, probablement la conséquence de ma "culture militaire" qui m'a astreint et convaincu à ne servir qu'un seul parti, la France, je reste un observateur très attentif aux évolutions du monde et demeure soucieux des intérêts de la France et de son peuple. Mais témoin, comme d'autres, de l'évolution néfaste de notre pays sans que les responsables politiques cherchent à en corriger le cours, je ne peux rester silencieux devant cette France charnelle que j'aime, mais cette France aujourd'hui défigurée et à présent martyrisée par certains de ses fils — mais le sont-ils vraiment? — animés par une haine viscérale à son égard. C'est ce qui m'a d'ailleurs conduit à publier un essai en début d'année 2013 intitulé précisément "Devoir d'expression d'un citoyen (pas) ordinaire " et qui trouve toute sa justification dans l'actualité présente.

Alors, "invité" à me taire, je considère que face aux agacements manifestés à l'encontre de certains généraux par des responsables politiques de droite comme de gauche – pourtant responsables de l'état préoccupant dans lequel se trouve la France – face aux pressions ou aux menaces exercées à l'égard des lanceurs d'alerte, le devoir d'expression prime aujourd'hui sur le devoir de réserve compte tenu des menaces de plus en plus précises qui pèsent sur la nation française. Il ne s'agit pas de provocation, de désobéissance ou de rébellion contraires à la culture militaire, mais d'une démarche de salut public ou de salut national, d'une démarche nécessaire consistant à porter, avec d'autres, assistance à notre pays en danger. Mais cette démarche s'exerce, il faut bien le constater, dans un contexte détestable de mépris condescendant de la part de certains, de menaces de la part d'autres à l'égard de généraux qui lancent l'alerte à juste titre et qui, ce faisant, prennent des risques pour défendre l'intérêt supérieur de la Nation. Il est vrai que comme le disait Chamfort: "En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu et on persécute ceux qui sonnent le tocsin". Un général exerce un sacerdoce au service de la Nation quels qu'en soient ses représentants d'ailleurs car il appartient à un système, hors des partis politiques ce qui garantit sa loyauté, et qui assure une continuité historique directement liée à la sécurité et à la protection de son peuple. Et devant la mise en danger de la Nation aujourd'hui, due aux conséquences du laxisme et du manque de clairvoyance de nos responsables politiques depuis longtemps et de leur passivité aujourd'hui devant cette invasion migratoire, un général, tel une sentinelle, sonne l'alarme car il est un lanceur d'alerte. Son expérience, sa culture militaire et son engagement désintéressé lui confèrent une certaine légitimité pour exprimer son appréciation lorsque la sécurité et l'avenir de la Nation sont mis en danger. C'est même son devoir. Cela dit, ce devoir d'expression remet-il réellement en cause le devoir de réserve? Certainement pas, car la vraie question qui se pose est celle-ci : pourquoi ce devoir d'expression revendiqué par des généraux habituellement respectueux d'une éthique qui les pousse à intervenir peu dans le débat public se manifeste-til? C'est la question qui fâche les responsables politiques et en particulier ceux qui nous gouvernent. Pourtant, la réponse est claire : un général doit, c'est un devoir, briser le silence lorsque tout ce pour quoi il s'est battu toute sa vie est remis en question et que la Nation est mise en danger parce que les responsables politiques ne respectent ni la Constitution, ni les lois de la République dans les décisions qu'ils prennent ou parce qu'ils n'appliquent pas ou ne font pas appliquer la loi. C'est ce reproche qu'ils ne supportent pas parce qu'ils savent pertinemment que juridiquement être hors-la-loi c'est condamnable. Et sur le plan moral comme sur le plan juridique, ce n'est donc pas porter atteinte au devoir de réserve que de s'exprimer pour dénoncer le fait que la loi n'est pas respectée et n'est pas appliquée. C'est tout le sens que prend cette supposée transgression du devoir de réserve avec l'expression de certains généraux habitués, eux, au respect du règlement et de la loi et qui tirent la sonnette d'alarme car ils sont au service permanent de la Nation aujourd'hui en danger. C'est la raison pour laquelle ils ne peuvent pas fermer leur gueule.



Devoir d'expression d'un citoyen (pas) ordinaire

SOMMAIRE

Introduction

Le politique

Le politiquement correct

La mondialisation

Vers le désastre programmé

L'immigration extra-européenne

Des mesures insensées qui aggravent la situation

L'école et son environnement : état d'urgence

Des mesures conservatoires urgentes

Le débat sur l'identité nationale

Un constat dramatique qui interpelle le citoyen

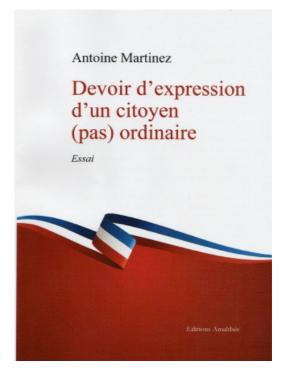
Les ambiguïtés de la gauche française

L'islam, une menace pour la Nation et pour la démocratie

Notre engagement en Afghanistan

Le problème de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne

Conclusion



L'unité de la nation française est mise en sérieux danger en raison de la fracture identitaire qui ronge insidieusement le peuple français. Trois facteurs interagissent depuis plusieurs décennies : le manque de clairvoyance, de lucidité et de courage des responsables politiques ; le règne du politiquement correct qui terrorise notre liberté d'expression ; la mondialisation qui a mis à mal le sens du collectif. C'est pourquoi l'avenir de notre société est menacé.

Cette situation désastreuse, amplifiée par une immigration extra-européenne massive dont la culture et la religion invalident tout espoir d'intégration, est aggravée par des mesures sociales insensées adoptées ces dernières années, par la politique contestable de l'Éducation nationale depuis plusieurs décennies et par la suspension du service militaire non remplacé.

Les citoyens attachés à leurs racines, aux valeurs qui ont fait de la France une grande nation, héritiers d'une Histoire et d'une culture, ne peuvent plus rester silencieux face à l'imprévoyance et au laxisme de leurs responsables politiques : Antoine Martinez se fait leur porte-parole.

Editions Amalthée - 238 pages - n° ISBN 978 2 310 01314 7 - 19,80 € site internet : www.editions-amalthee.com